

# MAQUETTE DE LA FORMATION DOCTORALE DE L'ED SHS N°473 (OFFRE POUR 2019-2020) – **POUR LES DOCTORANTS SALARIÉS**

LE DOCTORAT EQUIVAUT A 180 CREDITS DONT 60 CREDITS POUR LA FORMATION DOCTORALE ET 120 CREDITS POUR LA THESE

La maquette ci-dessous constitue l'ensemble de la formation doctorale et non la formation annuelle,

elle n'est applicable que pour les doctorants inscrits à partir de 2015/2016

## Validation par l'Ecole doctorale de 30 crédits

### Module A1 (12 crédits) Formation méthodologique et interdisciplinaire

#### 1 élément obligatoire dans cette première partie

séminaire interdisciplinaire ED (au moins 3 jours ou + selon le choix du séminaire)

#### 3 éléments obligatoires au choix dans cette deuxième partie

- formations numériques (plaquette du collège doctoral DCE) – 2 jours de formation
- humanités numériques : les données de la recherche dans les thèses de doctorat
- traduction : théorie et méthodologie
- Communication numérique et sciences sociales
- autre formation méthodologique du DCE - 2 jours de formation
- toute formation équivalente suivie dans un autre établissement en France ou à l'étranger avec accord de l'ED

### Module A2 (7 crédits) Connaissance du milieu professionnel

validation du statut salarié pendant la durée de la thèse (*travail de 50 à 100%*) ou retraité :  
(Pour les doctorants inscrits à compter de 2017-2018)

### MODULE B1 (4 CREDITS) LANGUES AU CHOIX

NIVEAU EN LANGUE ANGLAISE B2 OU C1 (SI VOUS DEPENDEZ DU CECILLE) OU POSSIBILITE D'UNE AUTRE LANGUE (MODALITES SUR LE SITE DE L'ED SHS)

validation par les : CAPES, Agrégation, DUFL, Master en langue

validation obligatoire du français pour les non-francophones



### Module B2 (7 crédits) Connaissance du milieu professionnel

validation du statut salarié pendant la durée de la thèse (*travail de 50 à 100%*) ou retraité :  
(Pour les doctorants inscrits à compter de 2017-2018)

## Validation par le laboratoire de 30 crédits

### Module C1 (8 crédits) Séminaire scientifique - 1 élément à choisir dans la liste suivante

validation du statut salarié pendant la durée de la thèse (*travail de 50 à 100%*) selon la politique du laboratoire:  
(Pour les doctorants inscrits à compter de 2017-2018)

### Module C2 (7 crédits) Séminaire scientifique - 1 élément à choisir dans la liste suivante

- séminaire disciplinaire de laboratoire (différent du C1)
- séminaire interdisciplinaire organisé par l'ED (différent du A1 et du C1)

### Module D1 (7 crédits) Initiative scientifique - 1 élément à choisir dans la liste suivante

validation du statut salarié pendant la durée de la thèse (*travail de 50 à 100%*) selon la politique du laboratoire:  
(Pour les doctorants inscrits à compter de 2017-2018)

### Module D2 (8 crédits) Diffusion de la recherche

2 communications orales (JE, Colloque, Symposium ou séminaire de recherche) et 1 article accepté ou mis en ligne sur un site labellisé

NB > 1 séminaire = 3 journées d'études ou 1 journée d'études + 1 colloque de 2 jours = 20 heures